

### Délibération 2023-066

## Administration Générale – Adhésion SMBVT (Syndicat Mixte du Bassin Versant Tarn aval)

L'an deux mille vingt-trois, le dix-sept juillet à dix-huit heures trente, les membres du Conseil Communautaire, régulièrement convoqués se sont réunis au nombre prescrit par la loi, à la Salle Bernadou à Villemur sur Tarn, sous la présidence de M. Jean-Marc DUMOULIN, Président, sur convocation qui leur a été adressée, conformément à l'article L.2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le 07 juillet 2023.

### Participants

Bessières	M. DARENGOSSE Ludovic, M. BERINGUIER Bernard, Mme MONCERET Mylène,
Bondigoux	M. ROUX Didier
Buzet sur Tarn	M. BONNASSIES Patrick, Mme GUERRERO Katia, M. JOVIADO Gilles
La Magdelaine sur Tarn	M. ANTONY Maxime, Mme GAYRAUD Isabelle
Layrac sur Tarn	M. ASTRUC Thierry
Le Born	M. SABATIER Robert
Mirepoix sur Tarn	Mme BLANCHARD ESSNER Sonia, M. RICHARD Jean-Louis
Villematier	
Villemur sur Tarn	M. CHEVALLIER Georges, Mme DELTORT Florence, M. DUMOULIN Jean-Marc, Mme PREGNO Agnès, M. REGIS Daniel, M. SANTOUL Michel

### Conseillers ayant donné pouvoir

M. HAMDANI Aäli a donné pouvoir à Mme Isabelle GAYRAUD  
M. MAUREL Cédric a donné pouvoir à Mme Sonia BLANCHARD ESSNER  
Mme RIVIERE Christel a donné pouvoir à M. Jean Louis RICHARD  
Mme CHARLES Ghislaine a donné pouvoir à Mme Katia GUERRERO  
Mme DUQUENOY Aurore a donné pouvoir à Mme Agnès PREGNO

### Conseillers absents

Mme LAVAL Carole  
M. DEMETZ Gilbert  
M. JILIBERT Jean-Michel  
Mme SAUNIER Karine  
M. BRAGAGNOLO Patrice  
Mme FOLLEROT Danielle  
M. MICHELOT Jean-Michel

### Secrétaire de séance

Mme Florence DELTORT

Membres en exercice - 31 | Membres présents - 19 | Pouvoirs - 05 | Membres absents - 07

## Exposé

Monsieur le Président indique que le Comité Syndical du SMBVTav (Syndicat Mixte du Bassin Versant Tarn aval) a approuvé l'adhésion des Communautés de Communes Val'Aïgo, des Côteaux du Girou et du Frontonnais, à compter du 1<sup>er</sup> mars 2023.

Ces 3 communautés de communes intégreront la commission « Plaine et coteaux 31 ».

La Communauté de Communes Val'Aïgo doit être représentée par 2 délégués titulaires et 2 délégués suppléants.

## Décision

Entendu cet exposé, après avoir procédé aux opérations de votes et en avoir délibéré, le quorum étant vérifié, le Conseil Communautaire décide :

- **D'élire** deux délégués titulaires, sont élus : Mme Ghislaine CHARLES et M. Jean Marc DUMOULIN ;
- **D'élire** deux délégués suppléants, sont élus : Mme Sonia BLANCHARD ESSNER et M. Thierry ASTRUC ;
- **De mandater** Monsieur le Président pour l'accomplissement de toutes les formalités administratives et contractuelles afférentes à la bonne exécution de la présente décision.

## Résultats du vote

Votants – 24 | Pour – 24 | Contre – 00 | Abstention – 00

Ainsi fait et délibéré à Salle Bernadou à Villemur sur Tarn, les jours, mois et an que dessus.

Le Secrétaire de Séance,  
Mme Florence DELTORT



Pour extrait conforme,  
Le Président,  
M. Jean-Marc DUMOULIN



Certifié exécutoire,  
Les formalités de publicité ayant été effectuées,  
Le

**21 JUL. 2023**